

BIENVENUE A L'ECOLE DE GEYSSANS -Rentrée 2020-

Chers parents, votre (vos) enfant fait son entrée au sein de l'école publique de notre village, voici quelques informations utiles.

1/ L'ECOLE

Le village - 26750 GEYSSANS

04.75.05.00.65

ce.0260669l@ac-grenoble.fr

L'école de Geyssans comporte 3 classes réparties comme suit : GS/CP ; CE1/CE2 et CM1/CM2 Monsieur BEAUMIER, son directeur est le professeur de la classe de GS/CP. Madame DUMOULIN Cécile, professeur des CE et Monsieur LEMOINE, professeur des CM.

Horaires de l'école :

Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Les portes de notre établissement ouvrent à 8h20 et 13h20.

2/ L'ORGANISATION PERISCOLAIRE

lesecureuilsgeyssans@gmail.com

facebook : L'association des Ecureuils

2.1/ LES TEMPS PERI-SCOLAIRES

- Le matin, de 7h30 à 8h20 (payant)
- et de 8h05 à 8h20 (gratuit pour les parents ayant également un enfant scolarisé en maternelle sur Peyrins)
- L'heure d'arrivée à la garderie est bloquée à 8h15. Passée cette heure, votre enfant devra attendre l'heure d'ouverture de l'école, devant le portail (8h20).

- Le midi entre 11h30 et 13h20 (temps de restauration)

- Le soir entre 16h30 et 18h00 (payant)

2.2/ RESTAURATION

- La cantine scolaire est gérée par l'association de parents d'élèves : **LES ECUREUILS**.
- Les repas sont pris en commun à la cantine, située au sein de la salle des fêtes. Pour s'y rendre, les enfants empruntent un chemin balisé et sont accompagnés du personnel qualifié tel que VIRGINIE T., également ATSEM auprès des GS ; Aurélie et Cécile.
- Les repas sont réalisés et apportés par un service de restauration externe.
- Vous pouvez inscrire votre enfant sur le site **KISERALA** ou poser vos questions, par mail, à l'association LES ECUREUILS : lesecureuilsgeyssans@gmail.com

L'EQUIPE DES PARENTS DELEGUES

delegues.ecole@geyssans.fr

L'équipe des délégués des parents d'élèves est présente pour vous représenter auprès de l'équipe éducative et des représentants de la municipalité lors des conseils d'école. Vous pouvez nous écrire afin de nous faire part de vos interrogations, satisfactions, problématiques et propositions qui concerne la vie de votre enfant à l'école (temps scolaire et périscolaire).

Les questions liées à la scolarité d'un enfant en particulier sont à régler directement avec l'enseignant, cependant, nous pouvons avoir un rôle de d'intermédiaire et/ou de médiateur.